

Image not found or type unknown



Perte de loyer commercial

Par **Eurosan!**, le **08/07/2020** à **19:24**

Bonsoir

mon locataire, une société ne peut plus utiliser les locaux loués pour travaux de Nous avons trouvé un accord mais la copro refuse de prendre en compte le remboursement de ces frais 600 euros

j'ai donc une perte sur le loyer...que faire

merci

m Barse